

Nombres de membres		
Afférents au CM	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	19	15

Date de la convocation
16/03/2026

Date d'affichage de la convocation
16/03/2026

Date d'affichage de la délibération

Objet de la délibération
Délégation de fonctions aux Adjoints

EXTRAIT N°08/2026 DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BALAGNY SUR THERAIN

L'an deux mille vingt-six et le 22 mars à 10h45, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme MORELLE Isabelle, Maire.

Présents : MARECHAL Philippe, ARHUR Sylviane, MARMIN Philippe, GERARD Elodie, MORELLE Isabelle, MONVOISIN Patrice, VAUTRAIN Marie-Claire, PINCHON Francis, STAELENS Isabelle, MARION Antoine, VOISIN FONTANET Guy, CARON Laurence, DENIS André, VAUTIER Valérie, MERTEN Mélanie, BATAILLE Richard, NAEGLE Laetitia

Pouvoirs : CARTIER Flavier à STAELENS Isabelle, MARGERIN Benjamin à MONVOISIN Patrice

Absents excusés :

Secrétaire de séance : MARION Antoine

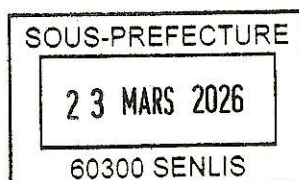
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L2122-18, qui confère au Maire le pouvoir de déléguer une partie de ses fonctions à un ou plusieurs adjoints, et, en cas d'absence ou d'empêchement de ceux-ci, à des membres du Conseil Municipal,

Vu la séance du Conseil Municipal du 22/03/2026, au cours de laquelle il a été procédé à l'élection des adjoints,
Considérant la nécessité de fixer la liste des délégations conférées aux adjoints ;

Article 1 : en application de l'article L2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur MONVOISIN patrice 1^{er} adjoint, est chargé de toutes les compétences communales, des finances, des affaires scolaires, avec délégation de signature
Délégation de fonctions lui est donnée dans ces domaines, sous ma surveillance et sous ma responsabilité.

Article 2 : en application de l'article L2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame VAUTRAIN Marie-Claire 2^{ème} adjointe, est déléguée aux affaires sociales, au CCAS, au logement, au handicap, aux aînés et à l'état civil
Délégation de fonctions lui est donnée dans ces domaines, sous ma surveillance et sous ma responsabilité.

Article 3 : en application de l'article L2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur PINCHON Francis, 3^{ème} adjoint, délégué aux travaux, aux relations avec les concessionnaires, à la gestion des réseaux, à l'entretien des bâtiments communaux et à la gestion du cimetière, à la sécurité des personnes et des biens
Délégation de fonctions lui est donnée dans ces domaines, sous ma surveillance et sous ma responsabilité.



Article 4: en application de l'article L2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame STAELENS Isabelle , 4 ème adjointe, déléguée à la culture, aux manifestations, à l'organisation d'évènements et à la jeunesse

Délégation de fonctions lui est donnée dans ces domaines, sous ma surveillance et sous ma responsabilité.

Article 5 : en application de l'article L2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur MARION Antoine , 5ème adjoint, délégué à l'urbanisme, à la préservation de la biodiversité, gestion de l'environnement et développement durable, à la gestion et au suivi des contrats et de la réglementation

Délégation de fonctions lui est donnée dans ces domaines, sous ma surveillance et sous ma responsabilité.

Vote à l'unanimité

Pour copie conforme,

Le 23/03/2026

Le Maire,

Isabelle MORELLE

A handwritten signature in blue ink is written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'M. LE MAIRE' and 'VILLE DE SENLIS' around a central emblem.